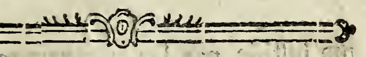

Newberry Library · Chicago

3° Morale art. guerre

NOUVEAU PROSPECTUS DU JOURNAL MILITAIRE.



PROSPECTUS.

Quelques efforts, que les Redacteurs du Journal Militaire ayent fait pour remplir l'attente du Public, ils reconnaissent, qu'ils sont restés, bien loin encore du terme auquel ils ont la noble ambition d'atteindre. Mais plus d'une raison doit les excuser : ils ont été maîtrisés par cette foule d'obstacles que l'on rencontre à chaque pas lorsque l'on forme un nouvel Etablissement, & qui font commettre de ces fautes bien pardonnables, alors qu'on se hâte de les avouer & de les réparer. Des secours littéraires, qui leur avaient été promis, leur ont manqué. Ces renseignemens reçus journellement, ces notices du moment qui n'ajoutent pas toujours à l'intérêt du Lecteur, mais qui peut être paraissent nécessaires à tous les Officiers, leur avaient été refusés, malgré tant de raisons, qui devaient engager à les leur accorder. Lors de la livraison des derniers Numéros, des circonstances particulieres en avaient retardé quelques-uns, & le Public a toujours droit de se plaindre, lorsque la plus scrupuleuse exactitude

ne juſtifie pas les engagemens que l'on a pris avec lui.

Mais nous nous hâtons d'annoncer pour le renouvellement des Souſcriptions, que déſormais les ſecours les plus utiles & les plus faits pour intéreſſer le premier des Corps de la Nation *nous ſont aſſurés d'une maniere irrévocable.*

Faciliter au jeune Militaire l'étude de ſon art, en lui en offrant les principes ; guider ſon courage en lui indiquant la route qu'il doit ſuivre pour obtenir l'effet qu'il ſe promet ; rappeller au Guerrier conſommé les travaux pénibles auxquels il s'eſt livré, & dont l'expérience qu'il a acquiſe eſt le fruit ; préſenter à celui qui commande des modèles qu'il pourra ſurpaſſer ; procurer à ceux qui lui obéiſſent les moyens de s'illuſtrer ; intéreſſer enfin la Nation entiere par le récit des actions de ſes Défenſeurs, tel eſt le but de cet Ouvrage Périodique.

Des Officiers ſupérieurs, auſſi diſtingués par leurs ſervices que par leur vaſte érudition, ont fait leur cauſe particuliere de celle du Journal. En s'uniſſant à nos travaux, ils ont cru trouver une

maniere nouvelle de servir encore l'État. Il est bien doux pour tout Guerrier d'entendre dire de lui ce que l'on a dit du plus grand des Romains; *Eodem animo scripsit, quo bellavit.*

Toutes les personnes qui avaient déjà souscrit, & celles qui desiraient souscrire encore, reconnaîtront par quels Redacteurs le Journal sera désormais composé, en apprenant quel nouveau plan nous avons adopté.

La plus heureuse des idées que le Patriotisme ait pu inspirer nous a fait annoncer, qu'une partie des produits du Journal serait *irrévocablement affectée à l'aggrandissement de la* Maison Royale de Santé *établie en faveur des Militaires & des Ecclésiastiques malades.* Loin de nous la pensée de manquer jamais à ce tribut sacré. Soit en effet qu'un Officier souscrive pour lui-même, soit qu'un régiment souscrive pour tout le corps de ses Officiers, quel est celui d'entre eux, qui mettrait en balance la faible Répartition, qui serait faite alors avec le plaisir si pur de sentir, qu'en acquérant un ouvrage, fait pour l'instruire, lui ou quelques uns de ses compagnons d'armes peuvent un jour

recueillir le fruit de cette légere contribution.

Quant aux Citoyens des autres claſſes, combien parmi eux ont eu, ont encore ou ſans doute auront des parens au ſervice ! Ils pourront donc regarder cette contribution comme l'acquit d'une dette envers de braves Guerriers qui ont déjà verſé leur ſang, ou qui ſont deſtinés à le verſer pour la défenſe de la Patrie.

Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons déjà dit ailleurs de la Maiſon de Santé. L'eſprit de ſon inſtitution, le rang & les vertus de ſes Fondateurs, le choix même des Religieux qui en forment le régime, tout fait de cette Maiſon un objet de vénération publique.

Quant aux moyens de rendre le Journal utile aux Officiers, tracer le plan que l'on nous a propoſé de ſuivre & que nous avons adopté, c'eſt prouver que nous ne négligerons rien pour parvenir à ce but ſi eſſentiel.

Il a paru néceſſaire d'en changer le format, afin que chaque feuille étant conſacrée à un objet particulier, les différens articles ne ſoient pas d'une étendue qui fatigue les Lecteurs. Ainſi nous adopterons le format *in*-8° : mais

le prix de la Souſcription étant toujours le même, afin que le Public n'ait pas droit de ſe plaindre, chaque Numéro contiendra cinq feuilles au lieu de quatre, & l'on donnera même quelquefois une demi-feuille de plus en forme de ſupplément.

La première des cinq feuilles contiendra une ENCYCLOPÉDIE-MÉTHODIQUE-MILITAIRE. Ce ne ſera point une *Copie ſervile* de ce qui eſt déjà imprimé : ce ſera *un travail nouveau*, fait d'après un Ouvrage déjà reconnu pour être d'un mérite ſupérieur.

La ſeconde feuille ſera intitulée, ESPRIT ANALYTIQUE *de tous les Ouvrages intéreſſans qui ont paru ſur l'Art de la Guerre, à commencer aux Mémoires du Sire de Joinville.*

Ces deux feuilles ſont excluſivement réſervées à cette Société de Militaires, qui ont pris avec nous l'engagement le plus ſolemnel. Elles formeront ſucceſſivement une Bibliotheque inſtructive. Il ſerait difficile d'imaginer un travail plus varié en ce genre, plus analogue à l'eſprit dans lequel le Journal dut être inſtitué.

La troiſieme feuille du Journal ſera con-

ſacrée à l'article MARINE ; la quatrieme contiendra, ſous le titre de MELANGES, la *Biographie*, l'*Hiſtoire* des *Régimens*, les *Promotions* & *Mutations*, les *Opérations Militaires*, les *Mémoires*, *Lettres*, *Projets*, *Demandes* & *Réponſes* ſur des objets militaires, les *Anecdotes* intéreſſantes, &c. On y ajoutera auſſi un Extrait de chaque Ordonnance nouvelle, qui par la ſuite trouvera ſa place en ſon entier, lorſque nous ſerons parvenus à l'année où elle aura été promulguée.

Pour ces troiſieme & quatrieme feuilles nous propoſons une ſorte de concours, auquel ſeront admis tous ceux qui voudront bien coopérer au ſuccès du Journal. On tiendra une liſte fidelle de tous les morceaux choiſis pour y être inſérés, d'après un examen impartial, & l'on ſe conformera, pour les perſonnes qui le deſireront, aux arrangemens pris quant au prix de la rédaction des autres feuilles du Journal.

Enfin la cinquieme feuille ſera uniquement deſtinée à offrir une Collection complette des Ordonnances tant du ſervice de Terre, que de la Marine, à dater de l'année 1763.

Chacun des Articles ſera imprimé dans chaque N°. de maniere que chaque Souſcripteur, en les détachant du Journal, puiſſe en former des volumes ſéparés, & avoir, après un nombre de feuilles convenu, un volume d'*Encyclopédie Méthodique*, un de l'*Eſprit Analytique* des Ouvrages, un de *Marine*, un de *Mélanges*, un autre enfin d'*Ordonnances*. En réuniſſant pluſieurs années, on aura un corps complet d'Ouvrages ſéparés, & tous auſſi variés qu'intéreſſans.

Lorſqu'un Volume aura été completté par la livraiſon des Numéros, on en fera parvenir *gratis* la *Table* à Meſſieurs les Souſcripteurs.

Nul Journal juſqu'à ce jour n'ayant été publié ſous cette forme, le nôtre aura véritablement un caractere qui le diſtinguera de tous les autres Ouvrages périodiques.

Pour que l'exactitude du ſervice ſoit aſſurée d'une maniere invariable, 1°. on a commencé par faire les fonds des avances de cette nouvelle année; 2°. Nous avons ſuſpendu d'ici au 30 Juillet prochain la livraiſon des premiers N°s. format *in*-8°., pour que le nouveau *Proſpectus* ait le tems d'être répandu; pour

que si l'on avait quelques avis à nous faire parvenir afin d'améliorer encore le nouveau Plan, nous puissions en profiter; enfin, pour que MM. les Officiers nos Collaborateurs, ainsi que tous ceux qui voudront concourir à l'Ouvrage, puissent profiter de ce tems où le journal sera suspendu, pour rassembler encore plus de matériaux, & donner à ceux qu'ils ont déjà rassemblés toute la perfection dont ils sont susceptibles.

Ainsi la Souscription nouvelle a commencé à compter du 1er Juillet présent mois, pour finir au 1er Juillet 1786.

Nous donnerons pour cette fois seulement deux Nos. à la fois, afin de mieux faire connoître la forme adoptée par nous. Ils paroîtront ensuite comme ci-devant, les 15 & 30 de chaque mois.

Le prix de la Souscription est toujours de 24 liv. pour Paris, & de 30 liv. pour la Province, envoyé franc de port.

On ne peut trop se hâter de souscrire, afin que l'on fasse imprimer les adresses.

Toutes les Quittances de Souscriptions seront signées désormais par M. Duhamel, Banquier à Paris, y demeurant *Quai des Miramionnes, N°. 44*, & elle seront visées par M. Levacher

de Valincourt, Directeur de la Correſpondance du Journal, demeurant *rue Plâtriere, Hôtel de la Grecque.*

Voulant aſſurer les fonds du Journal, pour ne rien laiſſer à déſirer, ni au Public, ni aux Rédacteurs, & d'ailleurs le régime de la Maiſon Royale de Santé déſirant que, par reſpect pour ſon inſtitution, nulle atteinte ne pût être portée au crédit même de l'entrepriſe, nous avons mis entre elle & nous un garant, dont l'honneur, la vigilance & la fortune répondent de tous les détails de notre adminiſtration intérieure. M. Duhamel ſe fera d'ailleurs un devoir de conſacrer, par tous les ſervices qu'il pourra rendre à MM. les Militaires, la liaiſon intime qu'il vient de contracter avec les Auteurs du Journal.

Nous ne devons pas oublier de prier MM. nos Souſcripteurs de n'égarer déſormais aucun de leurs Numéros, parce qu'il nous ſeroit impoſſible d'y ſuppléer, d'après la nouvelle forme du Journal. Chaque feuille de chacun des Numéros faiſant la 24e partie d'un Ouvrage complet, on ſent que nous ne pourrions en détacher un ſeul, ſans éprouver en effet la perte d'un ou pluſieurs Exemplaires

que par la ſuite nous ne pourrions plus compléter.

Par la même raiſon encore, MM. les Souſcripteurs à qui l'on adreſſe le préſent Proſpectus, ſont priés d'envoyer le prix de leur abonnement, ſans attendre que le premier N° leur ſoit envoyé, vu que s'ils ne vouloient pas renouveller leur abonnement, ce ſerait, ou nous expoſer à perdre ces Exemplaires, ou leur faire coûter des frais de poſte inutiles, pour le renvoi du N°.

Pluſieurs Officiers nous ayant fait demander quelles étoient les conditions pour être admis, étant malade, à la MAISON ROYALE DE SANTÉ, on trouvera dans le premier N° à l'article MÉLANGES, des détails inſtructifs à ce ſujet.

S'il y avait quelques nouveaux détails à communiquer, comme on fera une diſtribution générale de ce *Proſpectus*, on les ajoutera à la fin; l'objet le plus intéreſſant eſt rempli, celui de faire connaître l'Ouvrage lui-même.

Lu & appr., ce 2 Juillet 1785. DE SAUVIGNY.

Vu l'approbation, permis d'imprimer, ce 3 Juillet 1785. LE NOIR.


Newberry Library · Chicago